



CONSTRUISONS
ENSEMBLE
L'AVENIR DES
OUTRE-MER



RÉCAPITULATIF DES TRAVAUX DU CT 4
ENTRE OCTOBRE 2017 ET MARS 2018

Répondre aux aspirations de la jeunesse
et mieux protéger les plus démunis

SYNTHÈSE DES TRAVAUX MENÉS AU SEIN DU COMITÉ



Synthèse des réflexions menées sur la thématique envisagée

Les grands enjeux identifiés par le comité sur la thématique

L'enjeu majeur auquel est confronté la Guyane sur la thématique pour les décennies à venir est clairement identifié : sa croissance démographique.

La Guyane présente en effet une forte natalité, un petit nombre de personnes âgées, une immigration importante et une population très jeune (1/2 de moins de 23 ans), et souffre de retards structurels majeurs : tissu économique faible ; manque d'infrastructures ; pauvreté importante ; inégalités socioéconomiques croissantes. Par ailleurs la Guyane connaît des mutations sociales profondes : massification scolaire, nouvelles structures familiales, nouvelles relations intergénérationnelles.

Les jeunes sont les premiers à porter ces changements et ces enjeux qui souvent les fragilisent comme ils fragilisent au premier chef les plus démunis. Les sociétés, dans leur sens familial, communautaire, régional, nationale ont des difficultés à leur assurer une place et des ressources. Tel est le défi auquel sont confrontés les jeunes, les plus démunis et donc les pouvoirs publics.

Les pouvoirs publics doivent donc nécessairement collaborer pour renforcer leurs actions, articuler leurs prises en charge, rendre lisibles les dispositifs, rationaliser les financements ou encore soutenir les porteurs de projets.

Les besoins structurants identifiés

Le préalable à ces besoins relève d'une mise en synergie durable des acteurs mobilisés sur les publics jeunes et les populations démunies afin de proposer des politiques publiques cohérentes et à la hauteur des enjeux.

Il a ainsi semblé opportun d'arrêter une préconisation majeure visant à ne pas initier ou financer une multitude de micro actions disséminées mais proposer un nombre restreint de projets structurants, nécessitant de l'investissement et des projets expérimentaux touchant un public assez large ou qui ont vocation à se diffuser progressivement sur une grande partie de la région et projets favorisant ou répondant à une notion d'accessibilité.

Dans ce cadre, les projets structurants pour les jeunes pourront répondre aux besoins d'accès dans les champs de l'éducation, de la formation, de l'information, de l'orientation, du droit, des pratiques sportives et culturelles et de la mobilité infra départementale. Concernant les populations démunies, les besoins identifiés relèvent de l'accès à la santé, à l'hébergement et à l'insertion.

Enfin, les membres de l'atelier, en relation avec le Comité Local d'Orientation, ont souhaité également insister sur les questions de soutien à la parentalité et de petite enfance. Les projets structurants à conduire au plus vite

La nécessité de conduire des projets les plus structurants suppose de ne pas agir dans l'urgence, mais de mettre en avant ceux qui pourront répondre à une notion d'accès, s'appuyer sur une synergie institutionnelle qui garantie la mise en œuvre de projets lisibles, pérennes et innovants (adapté au territoire), et surtout être caractérisé par leur faisabilité en terme opérationnel et financier et leur maturité.

Participants aux ateliers et structures représentées :

La liste des personnes ayant participé aux travaux avec les structures qu'ils ont représentés :

Stanislas Alfonsi (SGA préf), Aymeric DELILLE-MANIERE (Délégué du préfet), Myriam DUFAY (TANGRAM), Stéphane FONTAINE (RSMA), Colette GALIBY (AGAPé), Vanina LAFRANCHI (AVM), Omanette Harold (Frère de la Crik), Lesley PORTES (Arbre fromager), Denis SOUILLARD (CRPV), Henrietta VAN KEEKEN (Rectorat), Hélène COMMERLY (AKATIJ), Milca SOMMER (ONAG), Aïssatou CHAMBAUD (FAPEEG), François HAPPE (DJSCS), Nicolas CALMETTES

(DJSCS), Carine BRUANT (CTG), Céline LAPORTE (Peupl'en Harmonie), Yves SIMCHOWITZ (Médecin), Audrey LEEMANN (CRPV), Francisca LEVEILLE (SGAR), Aurélie MICHAUC (Mission illétrisme), Florence FOURY (mission illétrisme), Bertrand LAPLANZA (SPIP), Anje CHOCHO (CTG), Catherine BREL (ONAG), Norma CLAIRE (Antipodes), Camille GUEDON (Graine Guyane), Jean-David POQUET (APROSEP), Audrey MARIE (CTG), Mirella LAMA (CTG), Rosemonde De NEEF (CEMEA), Marie-Jospeh PINVILLE (CCI), José QUISTIN (TOUREPE), Guillaume Roberrini (Comté régional roller), Cornélie SELLALI BOIS-BLANC (AMG), Patricia SAID (CESER), Marie Joseph PINVILLE (CCI)

FICHES PROJETS CLASSÉES « PRIORITAIRES »



> Comité technique 4 :
Répondre aux aspirations de la jeunesse et mieux protéger les plus démunis

Sous-thème : Égalité de droit - Augmenter les réponses en matière d'hébergement aux violences faites aux femmes en Guyane.

Projet : Créer 16 places d'hébergement d'urgence et temporaire (8 familles) à Cayenne et 16 places d'hébergement d'urgence (8 familles) en communes

Porteur de projet : L'Arbre Fromager

Statut : association

Située sur la commune de Cayenne, *l'Arbre Fromager* a pour mission, depuis 14 ans, de travailler avec les femmes en difficultés. Cette structure sociale leur offre, dans un local dédié situé au 1, rue François Arago, à Cayenne : un accueil de jour, une écoute, un soutien et un accompagnement quel que soient leurs besoins.

Mail : afdirection@yahoo.fr

Téléphone 0594380505

Description du projet :

CONTEXTE

Actuellement, il existe 5 structures en Guyane qui gèrent des places d'hébergement pour la mise à l'abri des femmes. Seuls « *L'arbre fromager* » et le CCAS de St Laurent sont dédiés aux femmes victimes de violence. L'arbre fromager est la seule à accueillir des femmes avec les enfants en bas âge et des grands frères.

Nous gérons également un hébergement temporaire de 16 places (8 familles) depuis 10 ans pour femmes seules et/ou avec enfants à charge. Nous recevons en moyen 450 femmes chaque année à l'association, dont au moins 160 sont victimes de violences conjugales.

Taux d'occupation : 95 %. Ces places seront pérennisées.

Les femmes qui passent la porte de notre structure ont toute un objectif : trouver des solutions pour sortir de cette violence, très anxiogène, qui les fragilise dans leur rôle de mère, de partenaire et de citoyenne et qui pénalise le développement des enfants.

Notre équipe pluridisciplinaire travaille à l'accès vers une plus grande autonomie de ces femmes.

- Plan Interministériel 2017/2019 : Accroître l'offre d'hébergement d'urgence pour parvenir à 2000 places dédiées aux femmes victimes de violences en France.
- Dans le cadre du Plan pluriannuel de lutte contre la pauvreté et pour l'inclusion sociale au 30 juin 2016, 1515 nouvelles places d'hébergement étaient créées.

Freins à lever :

- Financements

OBJECTIFS DU PROJET

Le dispositif actuel est insuffisant ; de nombreuses femmes restent vivre auprès de leur agresseur, dans l'attente de mise à l'abri par nos structures. L'arbre fromager à ce jour compte 10 familles sur sa liste d'attente. Le délai peut alors être parfois jusqu'à un an pour une place en hébergement temporaire. Ce qui laisse les femmes et les enfants en situation de danger imminent et avéré pour la famille.

C'est pourquoi une réponse à l'urgence et une augmentation du dispositif est essentiel. La spécificité du territoire et ses communes éloignées nécessitent une réponse adaptée : créer une possibilité d'hébergement d'urgence en commune avant un transfert vers du temporaire via un travail de réseau et d'acteur compétents et formés.

Depuis plusieurs années, la violence faite aux femmes est devenue une priorité pour les législateurs, les tribunaux et les acteurs sociaux et figure dans les différents plans interministériels pour la lutte contre la violence faite aux femmes. Notre département est sous équipé, pourtant la problématique tient une place prépondérante dans les relations homme-femme et fragilise de nombreuses familles.

Financement : 300.000 € achat d'un bâtiment et 250.000 € pour le fonctionnement du centre et des nuitées par an

Échéancier : Courant 2018 pour débiter et puis pérenne

PARTENAIRES

Partenaires mobilisés Ministère (DJSCS)

Partenaires à mobiliser SIAO, CTG, CAF, Ministère de l'Outre-mer

> Comité technique 4 :
Répondre aux aspirations de la jeunesse et mieux protéger les plus démunis

Sous-thème : Lutte contre les Violences faites aux femmes

Projet : Égalité de droit : coordination et mutualisation des moyens en réponses aux violences faites aux femmes en Guyane

Porteur de projet : L'Arbre Fromager

Statut : association

Située sur la commune de Cayenne, *l'Arbre Fromager* a pour mission, depuis 14 ans, de travailler avec les femmes en difficultés. Cette structure sociale leur offre, dans un local dédié situé au 1, rue François Arago, à Cayenne : un accueil de jour, une écoute, un soutien et un accompagnement quel que soient leurs besoins.

Mail : afdirection@yahoo.fr

Téléphone 0594380505

Description du projet :

CONTEXTE

L'association *l'Arbre Fromager*, existe depuis 14 ans et offre une écoute et accompagnement aux femmes en difficulté. L'association a un service d'accueil de jour et un service d'hébergement temporaire basés à Cayenne. Nous avons alors acquis une expertise dans le domaine de la violence faite aux femmes.

Les acteurs de terrain regrettent l'absence d'une dynamique coordonnée. Il est temps d'assurer l'égalité de droit sur le territoire pour la prise en charge des femmes victimes de violence.

Aussi, il convient de renforcer les actions répondant aux besoins de la circulaire n° 2008-159 du 14 mai 2008 (SDFE/DPS prévention, de sensibilisation et de mise en réseau des partenaires) relative à la mise en place de « référents », pour les femmes victimes de violences au sein du couple, sollicite l'embauche de référents violences dans tous les départements afin de faciliter l'égalité d'accès aux droits des victimes et de traitement des situations sur l'ensemble du territoire.

Le séminaire de septembre 2012 organisé par le CRPV et *l'Arbre Fromager* sur les violences faites aux femmes et le travail en réseau a mis en avant la nécessité de la mise en place d'une poste de référent dans le département.

L'état des lieux de la situation dans le département effectué en 2014 par Mme Guylaine JEAN-FRANCOIS pour *l'Arbre Fromager* a encore davantage mis en exergue la répartition inégale des structures d'accueil en Guyane. Cela crée une pénurie de réponses sociales, judiciaires et médicales dans certaines communes éloignées de la capitale et pointe les manques de réponses adéquates.

Un poste pilote de référent a par la suite été financé par le FIPD en 2014 et 2015 et cofinancé en partie par le ministère de la justice.

Cependant le financement de ce poste a toujours été difficile avec des

Freins à lever :

- Financements

déficits de crédits. Aussi, nous avons décidé avec les financeurs de ne pas renouveler la demande de financement en 2016.

Financement : 60.000€ en cofinancement et pérenne

Échéancier :

PARTENAIRES

Partenaires mobilisés

DRDFE, FIPD, Ministère de la Justice, ARS, Ministère de l'Outre-mer, Politique de la ville, CTG

Partenaires à mobiliser

> Comité technique 4 :
Répondre aux aspirations de la jeunesse et mieux protéger les plus démunis

Sous-thème : Santé, prévention, enjeux de société

Projet : Programme de prévention « Santé & Bien-être » pour les communautés autochtones de Guyane

Porteur de projet : Catherine BREL

Statut : Psychothérapeute, autochtone Kali'na

Mail : brelcath@sfr.fr

Téléphone

+33 (0)613424931

Description du projet :

OBJECTIFS DU PROJET

Le projet consiste à réunir un groupe de 30 à 50 personnes, au sein d'une communauté amérindienne.

Le processus va se dérouler en 5 étapes de 2-3 heures, participatives et impliquantes, s'appuyant sur les meilleurs outils d'intelligence collective ; il s'agira de répondre spécifiquement à 5 questions fondamentales :

- 1) Qu'est-ce que nous étions autrefois ?
- 2) Qu'est ce qui nous a façonnés jusqu'à aujourd'hui ?
- 3) Qui sommes-nous aujourd'hui ?
- 4) Que voulons-nous devenir ?
- 5) Et comment pouvons-nous le devenir ?

Ce travail sur l'identité collective vise à renforcer la cohésion des communautés et à permettre aux membres de ces communautés de se projeter dans l'avenir tout en conservant leur appartenance et leur culture propre.

Cette action est à considérer comme un outil de prévention des suicides et des conduites à risque pour la jeunesse de ces communautés.

Freins à lever :

- **Financement** : fonds Etat/Collectivités, partenaires publics/privés.

- **Déplacements** : le porteur (Catherine BREL) vit en métropole. Assurer les frais de mission depuis la métropole jusqu'en Guyane et dans les communes de l'intérieur. Déployer cette intervention dans un premier village pilote.

- **Recrutement** : trouver un interprète, un caméraman/photographe, un superviseur logistique.

Financement :

Budget (hors transport fluvial) : Prospection Maroni + Oyapock : 18 500 €
- Réalisation et suivi Maroni : 30.000 € par village
- Réalisation et suivi Oyapock : 33.500 € par village.

Sources : ARS + Préfecture pour les transports fluviaux et l'hébergement dans les communes de l'intérieur

Échéancier :

Voyage de présentation du projet aux communautés d'ici fin 2017 - Réalisation du prototype 1^{er} semestre 2018 - Déploiement de juillet 2018 à juin 2021 dans les communautés volontaires

PARTENAIRES

Partenaires à mobiliser

ARS, CERMEPI, CHAR, CHOG, Centres de santé, Centre Médico Psychologiques (CMP), collectivités, partenaires publics et privés

> Comité technique 4 :
Répondre aux aspirations de la jeunesse et mieux protéger les plus démunis

Sous-thème : **Éducation** / Jeunesse / Enjeu de société

Projet : ANTENNE D'AVM A MARIPASOULA

Porteur de projet : AVM (Atelier Vidéo et Multimédia)

Statut : association

Mail : avm973@gmail.com

Téléphone 0694 13 14 15

Description du projet :

OBJECTIFS DU PROJET

Créer une antenne AVM à Maripasoula afin de développer et accompagner l'éducation à l'image et aux nouveaux médias sur le Haut-Maroni, et devenir correspondant pour Guyane 1^{re}.

Besoins :

- un local sécurisé
- du matériel de tournage, de montage et de vidéo-projection
- 1 salle de formation pour la formation professionnelle

Et en termes d'emploi :

- Un poste de Coordination plein temps
- Un poste animateur Education à l'image plein temps
- Un poste de technicien audiovisuel polyvalent

Concrètement, les activités consistent à :

- animer des ateliers scolaires et péri-scolaires autour de l'image, des nouveaux médias et des réseaux sociaux
- organiser des vidéo-projections à caractère éducatif sur les quartiers de Maripasoula et tout le Haut-Maroni (campoe, village amérindiens)
- accueillir des tournages (certains sont déjà programmés) cinéma et audiovisuels
- accompagner les porteurs de projets
- être correspondant pour Guyane 1^{re} (radio, TV, Internet)

Freins à lever :

- Financements

Financement : Investissement : 25.000 €

Fonctionnement : 100.000 €/an

Échéancier : Démarrage 2018

> Comité technique 4 :
Répondre aux aspirations de la jeunesse et mieux protéger les plus démunis

Sous-thème : Éducation / Jeunesse / Enjeu de société.

Projet : PÔLES MULTISPORTS ET CULTURELS AMAZONIENS

Porteur de projet : Comité Régional Roller Sports Guyane

Statut : association

Mail : roller.guyane@orange.fr

Téléphone 06 94 24 69 21

Description du projet :

OBJECTIFS DU PROJET

Construire des pôles sportifs et culturels (sports et cultures contemporaines et traditionnelles) dans **toutes** les communes (priorité pour les communes de l'intérieur) afin que l'égalité d'accès à ces activités soit réelle en Guyane.

Besoins matériels:

- une salle polyvalente basée sur l'architecture locale avec des matériaux locaux
- des équipements sportifs contemporains (skatepark, piste de dirt, mur d'escalade, wakepark, murs d'expressions, scène, ...) venant compléter l'existant dans la commune et en accord avec le choix des jeunes.
- du matériel sportif et culturel destiné à la location ou à l'achat.

Besoins humains :

- Pilotage du projet par un groupement d'associations sportives et culturelles

Par site :

- Un coordinateur/animateur (35h C.D.D.) qui animera la structure pendant un an (deux ans si nécessaire) et formera les jeunes de la commune pour qu'ils prennent en main la structure à sa suite
- Deux animateurs adjoints (35h Contrat d'apprentissage) qui animeront les activités en collaboration avec le coordinateur et qui prendront la gestion du site au terme de leur formation.
- Une équipe tournante de 2 à 5 volontaires au service civique qui aideront à l'encadrement des activités libres et qui suivront systématiquement une formation d'animateur pour leur donner une compétence et leur permettre de développer l'animation sur la commune.

Freins à lever :

- Mise en commun efficace et rapide des moyens (financiers, politiques et juridiques) des différentes collectivités et administrations de l'État
- Traitement des dossiers de demande de subvention dans un temps adapté pour nous permettre de répondre aux plus vite aux attentes des populations
- Attribution rapide du foncier

Finalités du projet :

- ➔ animation des temps scolaires, périscolaires et extra scolaires (week- end, vacances) avec un panel d'activités répondant à la demande des jeunes
- ➔ favoriser les échanges et les rencontres par la création d'un réseau de sites sur tout le territoire
- ➔ Intégration des jeunes des communes aux regroupements régionaux ou nationaux (compétitions, exhibitions, spectacles)
- ➔ professionnaliser les jeunes des communes pour qu'ils gèrent en local leurs structures et leurs activités

Financement :

Coût estimatif par site :

- Construction du site = 150 000 € puis 5 000€/an d'entretien
- Achat de matériel = 20 000€ puis 5 000€/an de renouvellement
- Frais de personnel = 45 000€/an

Échéancier :

Décembre 2017 – Janvier 2018 : Mise en forme du projet

2018 : Présentations du projet en commune et sondages

2018 : Demandes de subvention

Juin 2018 : Campagne de recrutement

Août 2018 : Construction

Septembre 2018 : Démarrage des activités

PARTENAIRES

Partenaires mobilisés

Partenaires à mobiliser

DJSCS, DAC, CTG, PAG, Communes, Communautés de Commune

Fiche projet



PRÉFET DE LA RÉGION GUYANE

> Comité technique 4 :
Répondre aux aspirations de la jeunesse et mieux protéger les plus démunis

Sous-thème : Éducation / Jeunesse / Enjeu de société.

Projet : Dispositif de développement de la mobilité locale et internationale des jeunes guyanais par le volontariat et les échanges de jeunes

Porteur de projet : PEUPL'EN HARMONIE

Statut : association

Mail : peuplenharmonie@gmail.com

Téléphone 0694 45 28 50

Description du projet :

OBJECTIFS DU PROJET

Le projet de « Dispositif de développement de la mobilité locale et internationale des jeunes guyanais par le volontariat et les échanges de jeunes » consiste à développer la mobilité locale et internationale des jeunes guyanais par le biais du volontariat national, européen et international et des échanges de jeunes à l'échelle locale et européenne.

L'association Peupl'en Harmonie est accréditée par l'agence « ERASMUS+ Jeunesse & Sport » sur le dispositif « Service Volontaire Européen » lui permettant ainsi d'accueillir et d'envoyer des jeunes en volontariat européen. Elle a également lié des partenariats avec différentes ONG proposant des volontariats internationaux (courts et longs). Le dispositif permettra aussi de mettre en place chaque année des échanges de jeunes et des chantiers de jeunes au niveau local, en Guyane.

La mobilité locale et internationale pour les jeunes doit être une priorité pour la société guyanaise d'aujourd'hui, tant elle participe à l'apprentissage, à la valorisation identitaire et la découverte de soi, à la cohésion sociale entre ces jeunes qui feront la société guyanaise de demain.

Freins à lever :

- Financement du dispositif : déplacement des jeunes pour permettre l'égalité des chances pour les jeunes de toute la Guyane.

Financement : 150.000 euros par an

Échéancier : Lancement prévu en janvier 2018 et à prévoir sur 3 ans minimum

PARTENAIRES

Partenaires à mobiliser CTG, DJSCS, villes et communes, Etat

> Comité technique 4 :
Répondre aux aspirations de la jeunesse et mieux protéger les plus démunis

Sous-thème : Éducation / Culture / Enjeux de société

Projet : MOYANI, Du Maroni aux rives de l'Oyapock : Une Caravane – Pirogue des Jeunes

Porteur de projet : Tangram

Statut : Association en cours d'agrément Centre Social

Mail : myriam.dufay@gmail.com

Téléphone 0694 20 04 55

Description du projet :

OBJECTIFS DU PROJET

Il s'agit de sillonner les routes et fleuves durant les vacances scolaires, en mobilisant un grand nombre de partenaires, afin de proposer des activités d'ouverture aux jeunes de Guyane. L'objectif est de décentraliser l'offre socioéducative pour qu'elle soit accessible à tous les jeunes. La diversité des activités proposées devra être la plus large possible :

- Point Information Jeunesse Itinérant
- Loisirs
- Sports
- Découverte
- Sciences
- Ateliers participatifs citoyens
- Accompagnement des Initiatives...

Cette démarche, à la rencontre des jeunes, serait l'occasion de recueillir la réalité vécue par les jeunes des différentes communes de Guyane, leurs attentes et leurs aspirations et de réfléchir à des modalités d'accompagnement de projets portés par des jeunes.

Freins à lever :

Investissement :

- un minibus
- des tentes d'activités

Logistique :

- hébergement
- restauration
- transport

Financement : 2018-2019 : 340 000 €
2019-2020 : 280.000 €
2020- 2021 : 280.000

Échéancier : Démarrage en septembre 2018

PARTENAIRES

Partenaires à mobiliser

Associations socioéducatives, loisirs, sports, découverte, sciences, CRIJ, Maison des adolescents, services publics, CDAD, associations médico-sociales, communes, associations d'accueil, de médiation

Fiche projet



PRÉFET DE LA RÉGION GUYANE

> Comité technique 4 : Répondre aux aspirations de la jeunesse et mieux protéger les plus démunis

Sous-thème : Education / Jeunesse / Enjeu de société Vieillesse

Projet : création du centre de développement chorégraphique, une cité pour la danse pour tout le territoire, et tout public !

Porteur de projet : **TOUKA DANSES**

Statut : association

Centre de développement chorégraphique National Guyane, labellisé par le ministère de la culture en sept 2016, 12° du réseau national, 1er pour l'outre mer, Président: Rodolphe SORPS, Directrice :Norma CLAIRE.

Mail : toukadanses.cdcguyane@gmail.com

Téléphone 05 94 28 25 93 / 06 94 41 28 88

Description du projet :

CONTEXTE

Depuis 15 ans, Norma CLAIRE mène sur tout le territoire de nombreuses actions importantes autour de la danse et l'affirmation artistique pour tous (enfance, jeunesse, adultes) dans les villes aux communes les plus éloignées (Antecum pata, Camopi, Régina , Rémire, St Laurent, Kourou, Matoury, Cayenne ...) Les rencontres de danses métisses, c'est 4000 spectateurs, 5 villes et communes, 40 artistes guyanais et internationaux. Une année d'actions continues de danse en milieu scolaire, milieu pénitentiaire, quartiers difficiles de Cayenne, Matoury, Kourou, Rémire,Macouria..) avec des jeunes animateurs guyanais tous formés pour encadrer. Réussite et insertion sociale par de la professionnalisation, de la création artistique, des rencontres, des conférences, des spectacles diffusés en Guyane par nos jeunes artistes guyanais, et des Cies internationales. Ateliers, accueil- studio, résidence- création, diffusion, danse dans les quartiers, passeport cirque, rencontres danses métisses, conférences, actions Education Artistique Culturelle, touchent 400 enfants et jeunes, 5000 spectateurs, 10 villes et communes, 50 artistes guyanais internationaux. Touka danses a 4 salariés permanents, 2 contrats civiques, et bénévoles.

OBJECTIFS DU PROJET

En cela, un besoin urgent **d'un centre chorégraphique, d'un lieu de la danse** où formation, création, accompagnement aux projets, recherche permettront l'affirmation artistique de tous. Des questions sur la tradition à la modernité et les identités culturelles pour cette cité artistique où l'art de la danse respectera toutes les disciplines. Un centre de professionnalisation pour danseurs, de rassemblement, d'échanges (jeunes et adultes). Un centre d'expertise pour les municipalités et écoles de danse. Une salle de spectacles de 250 places pour la diffusion artistique de tous styles de danse et culture de Guyane et programmation

Freins à lever :

Recherche et choix terrain en cas de construction, recherche et choix du bâti existant (friche ou autre) construction du centre, 1 Salle de spectacles, logement de 10 chambres , 4 bureaux, 3 salles de réunion et de formation

des artistes Domiens, nationaux, internationaux, 10 chambres, à prévoir pour l'accueil des jeunes des villes et communes isolées. Le centre de développement chorégraphique se pose en cité de vie inter-générationnelle et inter-culturelle grâce à toutes les danses représentées.

Besoin de renforcement de personnel de 4 salariés en 2017, augmentation d'effectif, 2018 : 5 salariés, 2019 : 6 salariés, 2020 : 7 salariés, 2021:7 salariés, 2022 : 8 salariés, 2023 : 8 salariés.

Financement : **2018** : étude de faisabilité et plan de construction 80.000€
 2019: construction , fonctionnement + personnel 800 000€,
 2020 : construction, fonctionnement + personnel 700 000€
 2021 : fonctionnement + personnel 600 000€
 2022 : fonctionnement + personnel 500 000€
 2023 :fonctionnement + personnel 500 000€

Échéancier : De 2018 à 2023

PARTENAIRES

Partenaires à mobiliser Ministère de la culture, Europe Interreg, ministère tourisme, collectivité territoriale de Guyane, villes, bailleurs sociaux...

FICHES PROJETS CLASSÉES « NON PRIORITAIRES »



> Comité technique 4 :
Répondre aux aspirations de la jeunesse et mieux protéger les plus démunis

Sous-thème : Education / Jeunesse / Enjeu de société/Vieillesse

Projet : un chez soi d'abord

Porteur de projet : AKATIJ

Statut : association

Mail : contact@akatij.fr

Téléphone 0594323313

Description du projet :

OBJECTIFS DU PROJET

Proposer un hébergement d'appui pour la mise en place de projet de soin en addictologie, en santé mentale, troubles somatiques, et/ou sociaux d'insertion sociale, avec à moyen terme possibilité de maintien dans le logement.

- Favoriser la mise en place de parcours de soin et/ou d'insertion pour un public sans domicile stable ou éloigné des structures d'accueils
- Réduire les risques associés à la consommation de produits psycho-actifs, aux troubles mentaux ou somatiques et à l'exclusion sociale : errance, insalubrité dégradation de l'état de santé général

Freins à lever :

- Financements
- Implication des bailleurs

Financement : 250.000 euros ARS-MILDCA-FIPD- CGET-COMMUNES- DJSCS

Échéancier : Démarrage en 2018

PARTENAIRES

Partenaires à mobiliser

- établissements de santé,
- établissements médicos sociaux
- bailleurs sociaux

> Comité technique 4 :
Répondre aux aspirations de la jeunesse et mieux protéger les plus démunis

Sous-thème : Santé, prévention, enjeux de société

Projet : Renforcement de la Cellule pour le Bien-être des Populations de l'intérieur (CERMEPI)

Porteur de projet : CERMEPI

Statut :

Mail :

Téléphone

Description du projet :

CONTEXTE

Face à la vague de suicide qui frappe les jeunes autochtones de Guyane, le Premier Ministre Manuel Valls a missionné la sénatrice Aline Archimbaud et la députée Marie- Anne Chapdelaine pour la rédaction d'un rapport parlementaire. 37 propositions, dont 15 urgentes, ont été rendues au Gouvernement le 30 novembre 2015. Un comité de pilotage organisé par la CERMEPI devait se réunir pour assurer le suivi régulier du rapport, mais il n'a jamais donné suite.

OBJECTIFS DU PROJET

De nombreuses propositions portent sur le renforcement des moyens sanitaires et sociaux dans les communes isolées. Nous proposons de réactiver d'urgence ce rapport parlementaire en dotant la CERMEPI d'un véritable budget de fonctionnement pour la réalisation des 37 propositions du rapport.

Freins à lever :

- **Financement** : budget fonctionnel alloué par l'Etat insuffisant. Le rapport parlementaire propose la création **d'une fondation autochtone reconnue d'utilité publique** pour le financement de ces mesures.

- **Réglementaire** : renforcement du champ de compétence de la CERMEPI auprès de l'ARS.

Financement : 100.000 euros / an de budget fonctionnel

Échéancier : Des 2018

PARTENAIRES

Partenaires à mobiliser

ARS, CHAR, CHOG, Centres de santé, Centres médico-psychologique, Collectivités

> Comité technique 4 :
Répondre aux aspirations de la jeunesse et mieux protéger les plus démunis

Sous-thème : Santé, prévention, enjeux de société

Projet : Création d'un dispositif d'accueil petite enfance (micro crèches, de jardins d'enfants/éveil, ...)

Porteur de projet : « Mo koko wéy »

Statut : Entreprise

Mail : andrea.louise-alexandrine@laposte.net

Téléphone 0694 42 70 04

Description du projet :

OBJECTIFS DU PROJET

Création sur le territoire guyanais de dispositifs innovants d'accueil éco-citoyen et solidaire afin de répondre aux besoins des familles, de leurs enfants, en tenant compte de leur rythme professionnel (horaires atypiques), et de leur organisation familiale. Nos accueils collectifs favoriseront la mixité sociale, culturelle, le Vivre ensemble, ainsi que l'universalité d'accès aux publics dits « vulnérables ».

Ce dispositif aura également vocation à être une passerelle intergénérationnelle, en permettant l'accueil ponctuel de personnes âgées dans une espace dédié et adapté (conventionnement avec des maisons de retraite, l'EPHAD,...).

Ce dispositif se veut également:

- un espace de paroles (soutien à la parentalité)
- un appui à la formation pour adultes, en accueillant des stagiaires accompagnés par le pôle emploi, le RSMA et/ou des entreprises d'insertion professionnelle.

Publics

- Enfants âgés de 2 mois 1/2 à 6 ans résidant sur le territoire guyanais
- Enfants en situation de handicap (mental, physique) et de polyhandicap,...
- Parents en parcours d'insertion professionnelle (en recherche d'emploi, en cours de formation,...)

Freins à lever :

- Locaux
- Financement
- (investissements-fonctionnement)

Financement : CAF / CTG / Mairies / Fonds européens/fonds propres

Échéancier : Novembre 2018 : ouverture 1^{er} dispositif accueil Microcrèche/Jardin d'enfants sur la commune de Rémire- Montjoly

PARTENAIRES

Partenaires à mobiliser

CAF – PMI – CTG – ARS – Mairies - Pole Emploi – RSMA-FSE - Entreprises d'insertion

> Comité technique 4 :
Répondre aux aspirations de la jeunesse et mieux protéger les plus démunis

Sous-thème : Jeunesse, éducation

Projet : Mise en place d'une école pilote inspirée de la pédagogie alternative "MONTESSORI"

Porteur de projet : Milca SOMMER-SIMONET

Statut : Présidente de l'Organisation des Nations Autochtones de Guyane (ONAG)

Mail : milcasommer@gmail.com

Téléphone 0694 41.45.19

Description du projet :

OBJECTIFS DU PROJET

Première expérience avec une classe unique de 30 élèves âgés de 3 à 6 ans sur le Haut-Oyapock ou le Haut-Maroni. En concertation avec les forces vives du village, un calendrier traditionnel respectant la culture locale sera défini puis respecté de sorte que l'absentéisme ne sera plus un problème majeur.

Ce temps scolaire adapté aux réalités culturelles développera, non seulement des compétences fondamentales et transversales, telles que définies par les Instructions Officielles, mais aussi, les compétences issues de l'apprentissage de techniques culturelles et traditionnelles.

Un cadre très structurant et explicite, constitué d'un matériel didactique spécialisé "Montessori" et de matériel made in Guyane, fabriqué au village, permettra l'aménagement de coins dans la classe.

Et puisque la structure d'une classe Montessori se prête facilement à la mise en place du bilinguisme, l'enseignement sera bilingue (cf: expérimentation pédagogique et didactique bilingue lancé en septembre 2017). Les élèves apprendront en français et dans leurs langues maternelles.

Freins à lever :

- Ecole/contrat académique, autorisation du Rectorat pour une mission d'éducation dite alternative en milieu scolaire.
- Formation d'un éducateur « Montessori »
- Détachement fonction publique de Mme Milca SOMMER (enseignante)
- Financement du matériel "Montessori" + le matériel fabriqué au village.

Financement : Formation : 10 000 euros

Matériel : 20 000 euros

Échéancier : Rentrée scolaire 2019

PARTENAIRES

Partenaires à mobiliser Rectorat, DJSCS, CTG, Ministère des Outre-mer, Collectivités, partenaires publics / privés

> Comité technique 4 :
Répondre aux aspirations de la jeunesse et mieux protéger les plus démunis

Sous-thème : Jeunesse

Projet : Portail ressources et information jeunesse

Porteur de projet : Collectivité territoriale de Guyane

Statut : Collectivité territoriale

Mail : nadine.beaudi@ctguyane.fr

Téléphone 05 94 27 12 74

Description du projet :

CONTEXTE

Préfigurer, élaborer et animer un portail ressources et information jeunesse. Les jeunes de 16 à 25 ans représentent près de 16 % de la population du département. Ces jeunes, en fonction de leurs parcours, ont des demandes spécifiques en termes d'information sur l'orientation scolaire, l'emploi, la mobilité, le logement ... L'accès à cette information est un préalable essentiel à l'exercice de leurs droits et à l'autonomie. Or, en Guyane l'information jeunesse en ligne est éparse, limitée et bien souvent non actualisée.

OBJECTIFS DU PROJET

Il s'agit donc de créer un portail ressources et information jeunesse, qui se déclinera de la façon suivante :

- un site internet proposant une information jeunesse généraliste et actualisée pour les jeunes guyanais (information thématique et offres de services),
- une plateforme de ressources à destination des professionnels (mutualisation des savoirs, mise en ligne de contenus, espace d'échanges),
- un espace interactif à destination des jeunes de type forum.

A la suite de la préfiguration, la mise en œuvre opérationnelle de ce portail, notamment liée au développement informatique, à l'animation et au fonctionnement général suppose le recrutement de 2 ressources humaines dédiées : un chef de projet ainsi qu'un community manager.

Ce portail sera également le support à l'animation d'une dynamique de réseau entre professionnels de la jeunesse en Guyane, couplée à une montée en compétence des acteurs jeunesse sur le territoire.

Freins à lever :

- Financements

Financement :

Budget prévisionnel 2018 : 200.000€. Le modèle économique de ce dispositif s'appuie sur des cofinancements pluriannuels de la CTG et de la DJSCS.

Budget prévisionnel 2019, 2020 : 160.000€ par an

Échéancier : Préfiguration et élaboration 1^{er} semestre 2018
Mise en ligne du portail 2^{ème} semestre 2018

PARTENAIRES

Partenaires à mobiliser DJSCS, communes et intercommunalités, CNES, Pôle Emploi, Mission Locale...

> Comité technique 4 :
Répondre aux aspirations de la jeunesse et mieux protéger les plus démunis

Sous-thème : Protéger les plus démunis, jeunesse, culture

Projet : Création du Centre d'Amitié Autochtone de Guyane

Porteur de projet : Organisation des Nations Autochtones de Guyane (ONAG)

Statut : Organisation non gouvernementale

L'ONAG est une fédération d'associations régie par la loi 1901 et créée par l'assemblée constituante du 10 juillet 2010. Elle a pour objet de défendre la situation des droits de l'Homme et des libertés fondamentales des peuples autochtones de Guyane, ainsi que la promotion et la protection de tous leurs droits civils, politiques, économiques, sociaux, et culturels.

Contact : Milca SOMMER-SIMONET, Présidente de l'ONAG

Mail : milcasommer@gmail.com / onag.2010@gmail.com

Téléphone 0694.41.45.19

Description du projet :

CONTEXTE

Sur un modèle qui a fait ses preuves auprès des autochtones du Canada, le Centre d'amitié autochtone de Guyane se veut à la fois un lieu d'épanouissement culturel, mais aussi un lieu d'hébergement, et d'accompagnement des jeunes amérindiens en milieu urbain.

Le projet nécessite la mobilisation de foncier situé impérativement en zone urbaine de l'île de Cayenne à proximité des sièges administratifs, des centres hospitaliers, et des établissements scolaires de la capitale.

OBJECTIFS DU PROJET

Le Centre d'amitié autochtone a pour ambition de répondre aux « besoins spécifiques » des amérindiens des communes isolées souvent confrontés au phénomène d'isolement et de suicide, en particulier chez les jeunes.

Un hébergement sera proposé à l'année pour les jeunes scolarisés, ainsi que pour les familles en déplacement sur Cayenne pour l'accès aux soins hospitaliers ou pour leurs démarches administratives.

Afin de lutter contre la pauvreté et l'exclusion sociale des autochtones, des stratégies de formations et d'accès à l'emploi seront proposées aux jeunes en partenariat avec les organismes publics.

En partenariat avec l'association ILUPAWA, des ateliers de prévention santé et bien-être seront organisés dans les locaux du Centre d'amitié.

ACTIONS PROPOSÉES

Sur la base de la première étude de projet menée en 2013 (voir annexe), le Centre d'amitié autochtone sera composé des lots suivants :

Freins à lever :

Financements :

Les demandes de subventions auprès de nos partenaires n'ont pas abouties. Nous sollicitons des fonds Etats/UE, partenaires publics privés.

Réglementaire : permis de construire.

Partenariats clés à

nouer : Ministère des Outre-mer, Ministère de la Culture, Mairie de Cayenne

Foncier :

Nous recherchons un terrain (surface utile 1710 m²). Le projet initial est **relocalisé sur Cayenne** afin de répondre au besoin d'hébergement croissant à proximité de la capitale.

Autre : voir étude de projet réalisée en 2013.

	Surfaces unitaires	Nombre	Surfaces totales
1 – HEBERGEMENT			
1.1 - Logements des "grands" Carbets 12 personnes	90	4	360
1.2 - Logements des "petits" Carbets 16 personnes	72	4	288
1.3 - Les sanitaires de l'hébergement	40	2	80
2 – LE CENTRE ADMINISTRATIF			
2.1 - Accueil - information - artisanat Bureau de l'association Logement	30 20 75	1 1 1	30 20 75
2.2 - Les nations Bureaux 2 Salles de réunions (PM)	25 35	7 2	175 70
3 – LE CENTRE DE CONGRES			
Amphithéâtre Local technique	350 12	1 1	350 12
4 – LA RESTAURATION			
Salle de restauration Cuisine (ensemble)	120 50	1 1	120 50
5 – LES SANITAIRES	40	2	80
TOTAL			1 710

Une étude approfondie de l'architecture traditionnelle amérindienne devra être réalisée afin de faire du Centre d'amitié un lieu symbolique et représentatif de la culture autochtone en Guyane.

Financement :

Dans l'attente de la définition exacte du mode opératoire pour la réalisation, (proportion d'auto-construction par rapport au total de la construction), nous avons isolé 3 types de surfaces pour les associer chacun à un coût estimatif :

- Surfaces (1) de type carbet avec un minimum d'aménagements (accueil, amphithéâtre, salle de restauration, etc.) ;
- Surfaces (2) de type carbet avec des équipements internes de type cloisonnement, portes d'accès, (carbet hébergements, bureaux) ;
- Surfaces (3) totalement équipées, de type sanitaires, cuisine, locaux techniques.

Il en ressort un coût estimé, concernant les lots bâtiments, à :

- Surfaces 1 : $500 \text{ m}^2 \times 350 \text{ €/m}^2 = 175\,000 \text{ €}$
- Surfaces 2 : $968 \text{ m}^2 \times 700 \text{ €/m}^2 = 555\,100 \text{ €}$
- Surfaces 3 : $242 \text{ m}^2 \times 1\,000 \text{ €/m}^2 = 417\,000 \text{ €}$

Soit un total bâtiment estimé à 1 094 600 €, pour une surface utile de 1710 m². Cette surface ne prend pas en compte l'ensemble des circulations du centre, leur coût devant faire l'objet d'une étude complémentaire.

Échéancier :

Etude de projet : immédiat (réalisé en 2013 à réactualiser)
Etude d'architecture traditionnelle amérindienne : 1 an à 2 ans
Foncier : 1 an

Démarrage des travaux : 2020
Fin des travaux, livraison : 2022

PARTENAIRES

Partenaires mobilisés	Grand conseil coutumier, Mairie d'Awala-Yalimapo (Pays d'Arts et d'Histoire)
Partenaires à mobiliser	Ministère des Outre-mer, Ministère de la Culture, Mairie de Cayenne, DRAC, DEAL, DJSCS, collectivités territoriales, Parc amazonien de Guyane, cabinets d'architectes, partenaires publics/privés, etc.

> Comité technique 4 :
Répondre aux aspirations de la jeunesse et mieux protéger les plus démunis

Sous-thème : Culture

Projet : Contrat Partenaires Jeunes

Porteur de projet : Collectivité territoriale de Guyane

Statut : Collectivité territoriale

Mail : nadine.beaudi@ctguyane.fr

Téléphone 05 94 27 12 74

Description du projet :

OBJECTIFS DU PROJET

Dispositif contractuel qui favorise l'accès à la pratique d'un loisir sportif ou culturel à l'année. Contractualisation entre la CAF, la collectivité, le jeune, sa famille et un accompagnateur pour fixer l'engagement du jeune à pratiquer une activité sportive ou culturelle de son choix sur l'année.

Cette aide au loisir n'est pas une aide en direction des structures de type accueil collectif de mineur, mais une aide à l'accès à un loisir à l'année dans le cadre d'un club sportif, d'une association culturelle, d'un conservatoire de danse et de musique...(aide au financement de la licence sportive, cours de danse...et l'équipement adéquat pour la pratique).

Les conditions d'éligibilité relèvent d'un quotient familial à fixer et concernent les jeunes âgés de 06 à 20 ans.

En contrepartie du financement de son activité de loisir, le jeune s'engage à réaliser une contrepartie citoyenne, d'engagement et de son choix.

L'accompagnateur (animateur, médiateur, assistant social...) a en charge de proposer une contrepartie et de suivre le jeune et sa famille sur l'année.

Ce dispositif existe dans plusieurs régions et permet une réelle structuration et valorisation du temps libre du jeune, une limitation des phénomènes liés à l'oisiveté.

Freins à lever :

- Financements

Financement et

Le modèle économique de ce dispositif s'appuie sur des cofinancements pluriannuels de la CTG, de la Caf et autres collectivités partenaires.

Échéancier :

2018 : phase de préfiguration (75.000€)

2019-2022 : phase de mise en œuvre (250.000€/an, les financements conditionneront naturellement le nombre de bénéficiaires)

PARTENAIRES

Partenaires à mobiliser

Caf, collectivités, DJSCS

FICHES PROJETS NON HIÉRARCHISÉES PAR LE CT



> Comité technique 4 :
Répondre aux aspirations de la jeunesse et mieux protéger les plus démunis

Projet : Construction de 3 centres délocalisés de prévention et de soins (CDPS).

Porteur de projet : Centre hospitalier de Cayenne

Statut : Etablissement public de santé

Le centre hospitalier de Cayenne est un établissement public de santé. Il gère 493 lits de médecine-chirurgie-obstétrique, 100 lits pour personnes âgées, 15 lits de soins de suite et 114 lits de psychiatrie. L'établissement est gestionnaire de 18 centres de santé répartis sur tout le territoire de la Guyane. Il emploie 2500 agents. Son budget d'exploitation s'élève en 2017 à 255 M €.

Contact : Patrice Beauvais, Secrétaire général

Mail : patrice.beauvais@-cayenne.fr

Téléphone 694206117

Description du projet :

CONTEXTE

La volonté du Centre Hospitalier de Cayenne est de:

- réduire les écarts dans l'accès aux droits et aux soins des populations des communes éloignées et de parfaire l'offre de service;
- offrir une alternative à l'hébergement hospitalier sur Cayenne de ces mêmes populations dans des locaux culturellement adaptés;
- améliorer les conditions d'accueil et de travail de ses équipes dans les CDPS (Centres Délocalisés de Prévention et de Soins), garantie de pourvoi des postes et de minimisation du turn-over soignant.

C'est pourquoi il a inscrit dans son programme architectural et le COPERMO la réalisation d'une Maison Hospitalière dans l'enceinte du CHAR et la reconstruction de 3 de ses sites en communes atteints par l'inadaptation pour Papaïchton, le risque d'inondation pour Camopi et la vétusté pour Apatou.

OBJECTIFS DU PROJET

Le financement des bâtis étant acquis, les objectifs du présent projet visent les équipements des 3 futurs CDPS (mobilier, informatique et télémédecine, matériel biomédical) et de la Maison Hospitalière, et une contribution à l'exploitation de celle-ci où sont prévues une offre d'accompagnement avec médiation et d'animation de la structure.

La problématique du foncier ne se pose ni pour la Maison Hospitalière qui se fera sur l'assiette foncière du CHAR, ni pour Papaïchton où la Municipalité cède au centre hospitalier de Cayenne une parcelle. Par contre, elle reste entière pour Camopi où les terrains disponibles sont propriété de l'Etat et Apatou où il faudra peut-être avoir recours à une offre privée.

Par conséquent les projets de Maison Hospitalière et de nouveau CDPS à Papaïchton sont priorités et les études et travaux devraient être

Freins à lever :

Financements : Les financements COPERMO ne couvrent pas que les travaux TDC, pas les équipements. Or, la situation budgétaire du centre hospitalier de Cayenne est très fragile, ne lui permettant pas d'investir sur fonds propres.

Réglementaires : Pas d'obstacle connu

Partenariats clés à nouer :

Avec les mairies des communes concernées. Ce qui est déjà engagé, notamment avec Papaïchton. Avec la Collectivité Territoriale de la Guyane, pour les centres de Camopi et Apatou, qui pourraient être construits par les deux organismes publics.

débutés sur l'exercice 2018. Les 2 autres opérations intéressantes au plus haut point la CTG car devant intégrer l'offre de PMI, les projets devront être recalibrés à la hausse.

ACTIONS PROPOSÉES

L'équipement des 3 CDPS tiendra compte de l'offre de services suivante:

- consultations de médecine générale et de spécialités
- prise en charge des urgences et des accouchements inopinés
- plateau technique : biologie délocalisée, échographies, imagerie conventionnelle, télé-médecine, dentisterie
- lits de Mise en Observation (MEO) et d'attente de transfert sanitaire
- pharmacie
- offre de service CGSS voire PMI pour 2 d'entre eux
- prestations de médiation en santé
- chambre mortuaire

Les dimensionnements de chacun de ces 3 centres ont été pensés en fonction de la projection démographique attendue, de l'isolement et donc de l'activité à venir.

Ainsi les surfaces utiles (incluant les circulations) et hors logements du personnels, qui sur certains sites seront demandés, varient de 624 à 730 m².

Financement : Le coût des équipements pour lesquels une subvention de 100 % est sollicitée. Le coût des équipements a été estimé pour :

APATOU à	254 485 €
CAMOPI à	329 896 €
PAPAÏCHTON à	268 638 €

Soit un total de 853 019 €.

Le budget d'investissement en travaux (dépenses TDC) et en foncier mais hors équipement est le suivant :

APATOU à	2 724 853 €
CAMOPI à	3 303 775 €
PAPAÏCHTON à	2 694 408 €

Soit un total de 8 723 036 €.

Échéancier : Le calendrier prévisionnel est le suivant :

APATOU :	2019 à 2021
CAMOPI :	2020 à 2022
PAPAÏCHTON :	2018 à 2020

PARTENAIRES

- | | |
|-------------------------|--|
| Partenaires mobilisés | <ul style="list-style-type: none">• Agence Régionale de Santé de Guyane• Caisse Générale de Sécurité Sociale de la Guyane |
| Partenaires à mobiliser | <ul style="list-style-type: none">• Fondation des Hôpitaux de France• Collectivité Territoriale de Guyane |



**Chef de file : Stanislas ALFONSI, Secrétaire général adjoint,
Préfecture de Guyane**

**avec le concours d'Aymeric DELILLE-MANIERES, Préfecture de
Guyane**